Compte rendu du Conseil de quartier du Coteau du 14 octobre 2026

Environ 70 participants venus à l'école du Coteau pour cette réunion publique.

1- Présentation de l'équipe d'animation

Elle est constituée de :

- trois animateurs présents (Matthieu Avignon, Bernadette Cazin et Liliana Nabais) et deux autres excusés (Amélia Brault-Malaval et Nicolas Bourbon),
- deux élus présents (Camille Vielhescaze,1er adjoint et Christine Rescoussié, adjointe référente du quartier),
- Mathilde Liénard, chargée de mission participation citoyenne, présente.

L'équipe d'animation cherche à s'étoffer et appelle à des candidatures parmi les habitant.es du quartier. Bernadette annonce quitter l'animation pour laisser des « nouveaux » arriver.

2- Jardin panoramique

La Société des Grands Projets (SGP) a créé un ouvrage technique au-dessus du tunnel de la ligne 15 et devait restituer cette zone à la fin des travaux. La SGP présente les aménagements qu'ils ont effectué :

- Ouverture du jardin en bas de la rue de la Concorde pour relier un petit belvédère et traverser le jardin.
- Cette entrée donne sur un grand escalier créé pour l'occasion mais non utilisable pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.
- Plantations d'arbustes et de 6 arbres dont un cèdre, prévues fin 2026. Certaines plantations permettent de cacher les éléments externes de l'ouvrage.

La concertation avec les habitants qui était promise au début des travaux par la SGP n'a finalement pas eu lieu. La SGP indique néanmoins que des temps d'échanges ponctuels en conseil de quartier et avec les services de la ville ont nourri les aménagements prévus, qui vont au-delà d'une restitution habituellement à l'identique sur leurs sites.

Quel est l'impact des installations techniques sur l'environnement ?
Derrière les plantations, les grandes installations de ventilation ne seraient utilisées que dans des circonstances exceptionnelles, notamment en cas d'incendie. D'autres dispositifs permettent d'assurer la maintenance de l'ouvrage, un accès de secours au métro et le

fonctionnement de ses équipements techniques.
L'utilisation de polystyrène a permis de créer une étanchéité entre l'ouvrage technique et le gazon en limitant le poids sur ces installations.

Au printemps 2027, la totalité du Jardin panoramique sera enfin accessible au public.

Usages du jardin panoramique et des réflexions sur son avenir

Ont été soulevées des questions sur un futur aménagement du jardin au regard de sa fréquentation et de ses usages réels.
Par exemple, certains week-end le jardin est très fréquenté avec parfois des BBQ, la chasse aux poissons en avril accueille des centaines de participants, les chiens peuvent s'y promener en laisse… la plantation de la forêt urbaine se poursuit, des jeux pour enfants seraient les bienvenus mais à l'ombre…
Le jardin est fermé aux horaires des parcs municipaux. Beaucoup d'habitants demandent son ouverture pour rejoindre la gare de Villejuif-Gustave Roussy. Des demandes légitimes de toilettes n'ont pas eu jusqu'à présent de réponse de la ville.

La mairie indique qu'elle mettra en place des espaces d'échanges avec les habitants le moment venu lorsque des aménagements pourront être envisagés sur le jardin panoramique. Et que la question des toilettes emporte celle de son entretien par des agents.

3- Fissures apparues dans les maisons : une forte mobilisation et des témoignages marquants

À l'initiative d'un habitant ayant découvert des fissures dans sa maison à la suite de l'été caniculaire, un collectif s'est formé pour rassembler les propriétaires confrontés à des problèmes similaires.

Selon les chiffres annoncés, il réunirait déjà environ 50 foyers.

L'idée est de mutualiser les informations, de recenser les désordres constatés et de porter collectivement la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Ce collectif permettra d'échanger sur les démarches à effectuer et sur la constitution de dossiers et leur documentation auprès des assurances (photos, installations de témoins sur les fissures, etc.)

La ville a accueilli favorablement cette initiative et encouragé les habitants à rejoindre la démarche. Elle a rappelé qu'elle sollicite régulièrement cette reconnaissance auprès de l'État, avec un seul classement ces derniers années. ~~avec des résultats variables selon les années.~~

Les témoignages des habitants lors de ce conseil illustrent des approches assez différentes : se battre pour obtenir réparation, documenter le plus précisément possible, chercher de l'accompagnement, ou parfois accepter de vivre avec des désordres limités. Mais tous montrent surtout la complexité des démarches pour les particuliers.

Une proposition intéressante a été formulée : **constituer une liste d'experts, d'architectes et de professionnels connaissant bien les problématiques du Coteau**, afin que les habitants puissent s'appuyer sur des interlocuteurs compétents.

Pour se rapprocher du collectif, les habitants concernés peuvent contacter le conseil de quartier qui fera le relais.

En parallèle, la ville recueille les contacts des propriétaires touchés par des fissures récentes sur leur maison afin de les contacter au plus vite si un arrêté de catastrophe naturelle était publié pour Cachan. Elle met en place une communication dédiée en novembre.

4- Voirie : stationnement, circulation et aménagements parfois difficiles à comprendre

Les problèmes de voirie ont occupé une place importante dans les échanges, avec de nombreuses remontées concernant le stationnement, la sécurité et certains travaux.

Boulevard de la Vanne (entre Lunain et Citadelle)

Les ilots (chicanes) obligeant les voitures à zigzaguer sur le boulevard de la Vanne destinés notamment à ralentir la circulation ont soulevé des mécontentements d'usagers en créant des dommages sur leurs voitures (visibilité faible des ilots et saillance des bordures).

Des aménagements ont été effectués en 2026 par le Territoire (lumières et signalétique sur les ilots) et semblent améliorer leur visibilité. Camille Vielhescaze évoque qu'une réflexion sur d'autres dispositifs pour ralentir la vitesse, qui pourraient être envisagée par la ville et le Territoire.

Rue Gabriel Péri (entre Emile Zola et Panorama)

Plusieurs habitants ont exprimé leur incompréhension face aux travaux déjà réalisés par le Département au printemps dernier, jugés parfois peu adaptés aux besoins exprimés depuis longtemps et a priori sans réelle concertation avec la ville.

Le stationnement semble être une préoccupation majeure. Plusieurs riverains ont notamment évoqué la situation de deux entreprises :

- Un garage **Point S**, récemment installé, qui occuperait régulièrement plusieurs places publiques ou sur le trottoir avec des véhicules en attente de réparation. Cette situation réduit le stationnement des riverains et de leurs visiteurs.
- Une **entreprise de fenêtres** située à proximité, disposant d'une flotte importante de véhicules et recevant des livraisons par camions, rendant la circulation de la départementale très dangereuse et compliquant le stationnement.
- Des inquiétudes ont également été exprimées au sujet d'un futur cabinet médical (rue Defait) et de ses conséquences sur les besoins en stationnement.

Une habitante propose que la friche de l'ancienne blanchisserie soit reconvertie en une aire de stationnement pour les riverains.

Rue Gabriel Péri (entre Colonel Fabien et Defait)
Des habitants rappellent que la suppression de double sens dans la rue Emile Zola a créé des embouteillages rue du Colonel Fabien, notamment aux heures de pointe. La ville répond que ce plan de circulation a été mis en place suite à des ateliers de concertation sur plusieurs années avec les habitants. Un habitant propose de faire travailler les experts des écoles d'ingénieurs de Cachan pour trouver des solutions.

Camille Vielhescaze indique qu'en 2027, une grande concertation sur les circulations et le stationnement sera engagée sur la ville, avec les CQ, comme il y a 6 ans.

Marquages sur les chaussées peu compréhensibles

Plusieurs habitants ont également questionné les marquages au sol récemment apparus dans différents secteurs du Coteau à l'initiative du Territoire (GOSB).

La ville a expliqué que plusieurs interventions s'inscrivent dans un plan vélo piloté à l'échelle territoriale, et que certains éléments relèvent d'expérimentations ou de projets non achevés. Cependant, ces marquages nécessiteraient un accompagnement pédagogique des usagers.

5- Budget participatif : des travaux en cours pour les 3 projets lauréats

Un petit parcours de billes, imaginé par un enfant et sa mère, a été présenté comme réalisé en octobre sur le parcours sportif du Boulevarde de la Vanne. Un projet concret, issu d'une idée proposée par des habitants et sélectionnée par vote.

Des bancs boulevard de la Vanne. Pas encore installés. Le choix des bancs fait l'objet d'une réflexion globale de la ville. Plusieurs riverains ont fait part de leurs craintes : rassemblements nocturnes, bruit, déchets et nuisances possibles pour les personnes habitant à proximité.
L'élu a privilégié une approche fondée sur la médiation et le dialogue, plutôt que sur des réponses systématiquement coercitives, c'est-à-dire préserver les aménagements collectifs et traiter les nuisances par d'autres moyens, notamment la médiation sociale.

Plantation de deux arbres devant l'espace Courbet sera effectué cet hiver.

Les fiches des projets sont consultables sur la plateforme du budget participatif de Cachan.

6- Mobilités : la ligne 193

Un collectif d'habitants est intervenu au sujet des modifications de la ligne de bus 193, notamment de son prolongement vers la Porte d'Italie depuis mars 2026.

Les habitants concernés considèrent que cette extension perturbe la régularité de la ligne, sans apporter suffisamment de bénéfices sur le nouveau tronçon. Ils ont expliqué avoir effectué leur propre travail de comptage des voyageurs montant et descendant des bus.

Selon leurs observations, la fréquentation du prolongement leur semble faible, alors que les difficultés de circulation vers Paris contribueraient à dégrader les horaires sur le reste de la ligne.

Certains défendent plutôt l'idée d'un développement du service vers la banlieue, là où les besoins leur paraissent plus importants (connexion avec une gare de la ligne 14) et avec une augmentation de fréquence pour les connexions existantes avec les gares du RER.

Des échanges ont déjà eu lieu avec la ville et Île-de-France Mobilités, gestionnaire de la ligne. La ville a salué le sérieux du travail réalisé par les habitants et a critiqué le compte rendu de cette réunion écrit par Île-de-France Mobilités car incomplet. La ville appuie le collectif pour que cette ligne 193 soit satisfaisante pour les usagers de Cachan.

Cette justification permet de comprendre la logique initiale de l'évolution, mais elle ne répond pas directement aux critiques portant sur la régularité ou la fréquentation.

7. Cadre de vie :

Proxi'Ville

La ville a rapidement présenté l'application Cachan Proxi'Ville et encouragé les habitants à l'utiliser pour signaler les petits problèmes rencontrés au quotidien dans l'espace public. Cette application permet aussi de disposer de nombreuses informations utiles pour les habitants.

Bornes de collecte des déchets alimentaires

Le comité de quartier a également évoqué la question des bornes de collecte des déchets alimentaires, installées dans plusieurs quartiers de Cachan, mais qui semblent encore absentes du Coteau. Le Coteau et Grange Ory auront des bornes de déchets d'ici fin 2026. C'est le territoire qui les gère.
La ville a rappelé l'existence de solutions de compostage individuel ou des sites de compostage collectif.

Appel à participation au comité Mobilités

Un appel à candidatures a également été relayé pour participer au comité Mobilités de la ville. Ce dispositif a été présenté comme un espace de dialogue important entre les habitants

et la municipalité, permettant de réfléchir aux déplacements et aux différents usages de l'espace public. Les habitants peuvent candidater :

- En ligne sur la plateforme Parlons Ensemble de Cachan – Comité Mobilités,
- Via formulaire papier disponible à l'accueil de l'hôtel de ville.

Le marché paysan solidaire

Un marché paysan et solidaire a également été présenté.
L'idée est de proposer des produits de qualité et locaux avec un fonctionnement original reposant sur trois tarifs : un prix accessible pour les personnes disposant de moyens limités, un prix juste correspondant à la rémunération souhaitée par les producteurs et un prix solidaire permettant à ceux qui le souhaitent de contribuer davantage.
Prochains marchés : 17 octobre et 28 novembre, de 10h à 12h30, rue des Saussaies, salle Geneviève Clément.

8. Informez-vous et restez informés
Rejoignez l'équipe du Conseil de Quartier !

Contactez-nous pour des suggestions, demandes etc. par mail : cdq.coteau@gmail.com

Accédez aux actualités sur notre blog : www.cdq-coteau-cachan.fr